PCS s'associe à Paymium pour lancer son nouveau service crypto « PCS Crypto by Paymium »

Les clients de PCS peuvent acheter et vendre du Bitcoin (BTC), de l'Ether (ETH) et du Litecoin (LTC) contre des euros, directement depuis leur smartphone, à partir de l'application MyPCS, connectée à la plateforme Paymium.

Paris, le 13 octobre 2025 - PCS, leader français des cartes et comptes de paiement prépayés annonce le lancement de son nouveau service crypto « PCS Crypto by Paymium », en partenariat avec Paymium, la première place de marché de Bitcoin et cryptomonnaies créée au monde encore en activité.

Le nouveau service « PCS Crypto by Paymium »

Le partenariat est opérationnel dès aujourd'hui et permet aux clients de PCS de :

- Acheter et vendre du Bitcoin (BTC), de l'Ether (ETH) et du Litecoin (LTC), contre des euros, directement depuis leur smartphone, à partir de l'application MyPCS, connectée à la plateforme Paymium;
- Bénéficier d'un service de conservation de leurs cryptomonnaies : Paymium conserve les cryptomonnaies en toute sécurité, via un système de conservation dit « à froid », non connecté à Internet, et donc à l'abri de toute attaque en ligne. Les fonds restent chez Paymium sans être investis durant le temps de leur conservation.

Comment bénéficier du service « PCS Crypto by Paymium »?

- Le service « PCS Crypto by Paymium » est ouvert aux personnes détentrices d'une carte ou d'un compte PCS¹. La carte de paiement PCS est accessible à tous sans conditions de revenus, de patrimoine et sans engagement. Elle est disponible dans les réseaux de proximité (plus de 35 000 buralistes, magasins de presse et commerces de proximité) qui commercialisent les produits PCS et sur le site internet mypcs.com.
- Depuis l'application MyPCS, l'utilisateur accède de manière sécurisée à « PCS Crypto by Paymium » depuis l'onglet « Bons Plans » ;
- Puis, il suit la procédure de connaissance client (KYC Know Your Customer) en répondant à un questionnaire pour définir son profil d'investisseur, valider son adresse physique et vérifier son identité.

Philip Aim, Directeur général de PCS CreaCard: « Nous souhaitions élargir notre offre de services et donner l'opportunité à nos clients d'acquérir des cryptomonnaies, directement depuis l'appli MyPCS, de manière simple, sécurisée et conforme à la réglementation en vigueur ». « La plateforme d'échange Paymium répond pleinement à ces exigences, et nous sommes ravis de proposer ce nouveau service à nos utilisateurs grâce à ce partenariat. »

Laetitia Zito, Directrice générale de Paymium : « Depuis sa création, Paymium s'attache à rendre Bitcoin accessible à tous, en mettant en avant ses valeurs d'émancipation et de liberté, ainsi que ses performances uniques en tant que réserve de valeur et outil d'épargne à long terme. Le service « PCS Crypto by Paymium » permet ainsi de toucher le plus grand nombre, tout en restant conforme aux exigences réglementaires. »

¹ Uniquement aux clients avec un profil vérifié et validé, dans la limite du solde maximum autorisé sur les cartes de paiement PCS.

A propos de PCS CreaCard

Fondée en 2010 par Philip Aim et Philippe Boulakia, CreaCard est le leader français des cartes et comptes de paiement prépayés. L'entreprise conçoit et distribue des solutions de paiement et des programmes prépayés en marque blanche, en co-branding ou sous sa propre marque PCS. Depuis son lancement, CreaCard a émis plus de 4 millions de cartes et emploie plus de soixante-dix salariés. www.mypcs.com

Contact presse : presse@creacard.net | +33 (0)1 80 96 16 00

A propos de Paymium

Paymium est une plateforme française pionnière d'échange de Bitcoin et de cryptomonnaies. Fondée en 2011, elle propose des services d'achat, vente et conservation d'actifs numériques pour les particuliers et entreprises. De plus, elle dispose de services en marque grise destinés aux professionnels de la finance tels que des banques et fintechs, leur permettant d'offrir cette même gamme de services à leurs propres clients. Plus de 250 000 clients en France et en Europe ont confiance en sa solidité et sécurité.

Enregistrée comme PSAN (Prestataire de Services en Actifs Numériques) auprès de l'AMF depuis 2021 (n° E2021-011), Paymium reste indépendante technologiquement en s'appuyant sur des outils propriétaires et open source.

Plus d'informations : www.paymium.com.

Contact presse:

Alexandra Brainos-Gimond | alexandra.brainsosgimond@consultancy32.com | +33 (0)6 03 24 76 19